

## ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Après l'obtention de la certification ISO 9002 en 1999 et de la certification ISO 9001 :2000 en 2003, nous souhaitons pérenniser notre démarche qualité.

### Les objectifs

A travers l'évolution de notre démarche, nous nous engageons à garantir :

- ❖ la satisfaction de nos clients
- ❖ la sécurité de nos clients et de notre personnel
- ❖ l'hygiène de l'eau et des locaux
- ❖ l'amélioration du fonctionnement interne
- ❖ la maîtrise de nos fournisseurs

### Le périmètre

Le périmètre de certification couvre l'ensemble des prestations proposées au Centre Aquatique Jean Blanchet (public, animations et scolaires).

### Les moyens

Nous mettrons tous les moyens en œuvre pour satisfaire nos objectifs :

- ❖ adaptation des prestations à l'évolution de notre environnement (veille réglementaire, veille technologique, revue des exigences clients)
- ❖ encouragement à la créativité et à l'implication du personnel

### Le suivi

Nous vérifierons régulièrement la pertinence et l'efficacité de notre système de management de la qualité par l'analyse de nos indicateurs qualité.

Nous mettrons en œuvre les actions correctives nécessaires afin d'atteindre nos objectifs.

Ancenis, le 13 février 2006

**M. ORHON**  
Président de la Commission  
Espaces aquatiques

**J. DEROUET**  
Directeur Général  
des services

**B.PUJOL**  
Directeur des  
espaces aquatiques

PIS/M-01:02/EQ